

Jurisprudence en matière de droits de préférence / préemption forestiers : où en est-on ?

Possibilité de compléter avec d'autres modules de 3h30

Des décisions de jurisprudence et des réponses ministérielles nous aident à interpréter des textes parfois insondables. La connaissance de cette actualité vous fera gagner en efficacité dans vos dossiers.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rafraîchir ses connaissances en matière de droits de préférence et de préemption forestiers (voisins, commune, État)
- Connaître la jurisprudence et les réponses ministérielles récentes relatives à ces droits de préférence et de préemption



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Supports visuels
- Exemples concrets et illustrations jurisprudentielles
- Tableaux de synthèse



FORMATRICES

Sandrine BESSON et Léa CLAUDET
Juristes consultantes et Animatrices de formation du CRIDON LYON



DURÉE

3h30

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs

NIVEAU

Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

- Devenir expert
- Rester expert

PRÉ-REQUIS

Connaître dans leurs grandes lignes les dispositifs de droits de préférence et de préemption forestiers



PLUS-VALUE

Sécuriser les dossiers soumis au droit de préemption de la SAFER et/ou aux droits de préférence et préemption forestiers



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **RAPPEL DES DISPOSITIFS ET DE LEURS OBJECTIFS**

15min

- Droit de préférence des voisins
- Droits de préférence ou de préemption de la commune
- Droit de préemption de l'État

2 **BIENS VENDUS**

20min

- Divergence cadastre/réalité
- Les taillis sont-ils des bois ?
- La coupe à blanc
- Vente en lot de parcelles disjointes
- Adjudication

3 **PARCELLE VOISINE**

45min

- Notion de propriétaire (propriétaire décédé...)
- Critère de qualification d'une parcelle boisée voisine
- Notion de contiguïté

4 **CAS D'EXEMPTION**

30min

- Biens mixtes
- Acquéreur propriétaire d'une parcelle boisée voisine

5 **MISE EN VRE DES DROITS DE PRÉFÉRENCE ET DE PRÉEMPTION FORESTIERS**

20min

- Mandat du notaire
- Notification par erreur
- Sanctions
- Possibilité de retrait du bien de la vente

6 **HIÉRARCHIE DE CES DROITS / ARTICULATION AVEC D'AUTRES DROITS DE PRÉEMPTION**

20min